



La romanisation de la Gaule

A la fin du I^{er} siècle av. J.-C., Rome a achevé la conquête de la Gaule. La romanisation de la Gaule n'est pas une simple conquête militaire. Elle fut, lente, progressive et le plus souvent pacifique. Organisée en quatre provinces, celle-ci offre des richesses agricoles, artisanales et minières. Les révoltes sont rares et les Gaulois se plient volontiers à la romanisation : jouissant de la paix, ils connaissent la prospérité. Au moment de la conquête romaine, la Gaule celtique connaît une civilisation brillante qui explique très largement l'intérêt que les Romains ont pu trouver à se lancer dans sa conquête. Instruments de romanisation, le réseau routier et le grand commerce se développent grâce à la liberté de circulation et à la paix qui va durer près de 2 siècles et demi.



Amphithéâtre des Trois Gaules, Lyon aujourd'hui : 20 000 spectateurs pouvaient prendre place.

villa (ferme et demeure du maître). Des productions comme la salaison ou la céramique s'exportent dans tout l'Empire. Grâce au réseau de communication aménagé par les Romains (voies pavées et fluviales) au moment de la conquête, la Gaule met à profit sa position de carrefour pour développer son commerce dans le monde romain.

La civilisation gallo-romaine

La ville est le lieu par excellence de la romanisation. De nouvelles villes, où s'établissent des citoyens romains, apparaissent. Le plan des rues, l'habitat de pierre et les monuments sont ceux des villes romaines. Rome s'appuie sur les notables gaulois. Ces derniers manifestent leur loyalisme envers l'Empire en organisant le culte impérial et en participant à l'administration des cités. Ils édifient des arcs de triomphe, porte monumentale, construite pour accueillir les Imperator.

Beaucoup deviennent citoyens romains, portent des noms latins, parlent le latin et adoptent la religion et le mode de vie des Romains. Les citadins imitent leur comportement.

Les villes sont construites à l'image de Rome : les monuments publics reproduisent le modèle romain mais reflètent aussi la puissance et la richesse des notables gaulois. Un notable doit investir dans les constructions publiques pour être respecté. Les principaux monuments se répartissent en 3 catégories :

- **Le forum** : centre de la vie politique et religieuse ; place rectangulaire à proximité du carrefour des 2 principaux axes de la vie (basiliques, temples officiels...)

- **Constructions destinées à l'agrément de la population** : théâtres, cirques pour les courses de chars, amphithéâtres (combats, exécutions), odéons pour concerts et poésie.

- **Monuments des eaux** : aqueducs, thermes. Auguste fit de Lyon la capitale des Trois Gaules en 16-14 av. J.C.

Dans les campagnes, où vit la majorité de la population, la survivance de la langue celte, d'habitudes vestimentaires ou de croyances religieuses traditionnelles marque les limites de la romanisation. La civilisation gallo-romaine naît de ce mélange entre apports romains et tradition celte.

Le sanctuaire des Trois Gaules à Lyon

Au sein des nouvelles provinces, Auguste regroupa les Gaulois en soixante peuples officiels, les plus puissants d'avant la conquête. Les Trois Gaules sont gouvernées par des légats de l'empereur.

En 12 av. J.-C., ces peuples érigent à Lyon un sanctuaire fédéral. Chaque année, le 1^{er} août, leurs délégués, qui formaient le conseil des Gaules, s'y réunissaient pour élire un grand prêtre et célébrer le culte impérial devant l'autel de Rome et d'Auguste. A cette occasion, des jeux se déroulaient dans l'amphithéâtre voisin.

NOTIONS

Civitas : unité administrative romaine composée d'un territoire et d'une ville chef-lieu.

La province : regroupe plusieurs civitas.

Légit : chargé de mission délégué hors de Rome par le Sénat ou par l'Empereur détenteur de l'impérium.

L'Impérium : pouvoir suprême qui permet à son détenteur de jouir de deux formes de pouvoirs, le pouvoir militaire hors de Rome - imperium militiae - et le pouvoir civil à Rome - imperium domi.

Basilique : originellement un lieu de réunion civil ouvert au public, un bâtiment couvert.

La soumission à Rome

La Gaule est occupée par les Celtes : Peuple d'agriculteurs, de commerçants et d'artisans soumis à une aristocratie de grands propriétaires terriens. Les Gaulois sont divisés en de nombreuses tribus. Les druides sont leurs chefs religieux.

En 125 av. J.-C., les Romains fondent une province dans le sud de la Gaule, avec Narbonne pour capitale. Jules César, gouverneur de la Gaule Cisalpine (partie nord de l'Italie), entame la conquête de la Gaule Transalpine en 58 av. J.-C. Après sa victoire à Alésia (52 av. J.-C.) sur Vercingétorix – un jeune chef dont César reconnaît le courage dans ses Commentaires de la guerre des Gaules – la conquête s'achève en 51 av. J.-C.

La Gaule, quatre provinces prospères

L'empereur Auguste donna son organisation administrative à la Gaule romaine. La Gaule Transalpine devint la Narbonnaise du nom de sa capitale Narbonne. Il partage la « Gaule chevelue » en trois provinces qui forment les Trois Gaules : la Belgique (capitale : Reims), l'Aquitaine (capitale : Saintes), la Lyonnaise (capitale Lyon). Lugdunum en est la capitale politique et religieuse.

Chaque province regroupait un certain nombre des anciens peuples gaulois. Dès lors, chacun constitua, selon la terminologie romaine, une civitas (cité), c'est-à-dire une unité administrative composée d'un territoire et d'une ville chef-lieu. La province La Lyonnaise, par exemple, regroupait vingt-cinq civitates.

Les Gaulois profitent de la paix romaine Pax Romana qui met un terme aux conflits entre tribus et les protège des invasions germaniques. La prospérité s'installe. Les Gaulois étendent leurs terres cultivées pour répondre aux besoins de l'Empire romain (céréales, vignes). Concentrée sur de vastes domaines, la vie agricole s'organise autour de la



Amphithéâtre et Autel Fédéral à Lugdunum

ORGANISATION ADMINISTRATIVE UNE MOSAÏQUE DE PEUPLES GAULOIS PROVINCES, CIVITATES

